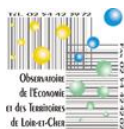


# CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LOIR-ET-CHER

Programme coordonné de financement  
des actions de prévention 2017-2021



Juin 2017

## **Introduction**

La conférence des financeurs, instituée par la loi du 28 décembre 2015, relative à l'adaptation de la société au vieillissement, est une instance de coordination des financements visant à développer les politiques de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de manière structurée.

L'objectif est de promouvoir les politiques de prévention dans une logique de stratégie commune et de collaboration entre institutions pour permettre des actions plus précises dans leur contenu, leurs publics cibles et leur déploiement sur le territoire départemental.

En Loir-et-Cher, elle a été mise en place en 2016 et s'est réunie pour la première fois le 8 novembre 2016.

Le rôle de la conférence est d'assurer un effet de levier sur les financements que les membres consacrent à la prévention de la perte d'autonomie. Il s'agira de s'appuyer sur les circuits financiers existants et propres à chaque acteur sans créer de fonds dédié.

La conférence des financeurs a 3 missions principales :

- établir un diagnostic des besoins des personnes âgées de 60 ans et plus sur le territoire départemental,
- recenser les initiatives locales,
- définir un programme coordonné des actions sur la base du diagnostic et du recensement, précités.

## **Le diagnostic des besoins**

Le diagnostic des besoins des personnes âgées a été réalisé au second semestre 2016 et a été présenté aux membres de la conférence le 8 novembre 2016.

Il a été élaboré en s'appuyant sur les études menées par différents organismes en 2015 et 2016 (le Département, la Préfecture de Loir-et-Cher, l'ARS, la CARSAT...) et sur l'expertise de l'Observatoire de l'Économie et des Territoires.

Il comporte 5 axes : les données sociodémographiques du département, les données sur les fragilités, la santé, le logement et la mobilité.

Des cartes de synthèse ont été réalisées afin de mettre en évidence, par thématiques, les territoires présentant certaines fragilités, ce qui a permis de définir les enjeux et les objectifs en termes de prévention.

## **Le recensement des initiatives locales existantes**

Le recensement des initiatives dresse un état des lieux des services, des structures d'accueil destinées aux personnes âgées, des actions de prévention mises en œuvre en 2015 et 2016 par les acteurs locaux.

Chaque année, ce recensement sera actualisé afin de tenir compte de l'évolution des besoins, des risques de perte d'autonomie et de l'impact des politiques de prévention.

## **Le programme coordonné de financement des actions de prévention**

Conformément à la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, la conférence des financeurs a la possibilité d'intervenir sur différents volets de la prévention autour des 6 axes suivants :

- L'accès aux équipements et aux aides techniques individuelles
- Le forfait autonomie
- Les actions de prévention mises en œuvre par les services d'aide et d'accompagnement à domicile
- Les actions de prévention mises en œuvre par les services polyvalents d'aide et de soins à domicile
- Le soutien aux proches aidants
- Les actions collectives de prévention

Le programme est établi pour la période 2017-2021 et sera soumis pour avis au Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie. Ce programme pourra être révisé et actualisé chaque année par la Conférence des financeurs.

Au vu du diagnostic et du recensement des initiatives locales, les enjeux en matière de prévention de la perte d'autonomie ont été définis par les membres de la conférence des financeurs. Ils permettront de coordonner les actions des acteurs locaux et de mobiliser les concours de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie éligibles au titre de la conférence des financeurs.

La conférence des financeurs de Loir-et-Cher intervient sur 4 thèmes majeurs et se fixe les 12 objectifs suivants pour les années 2017 à 2021 :

### **Thème 1 : Vieillesse et fragilité**

- Objectif 1.1 : Sensibiliser et communiquer auprès des personnes âgées
- Objectif 1.2 : Aider à préserver le lien social
- Objectif 1.3 : Améliorer l'accès aux aides techniques
- Objectif 1.4 : Agir prioritairement sur les territoires déficitaires
- Objectif 1.5 : Repérer les fragilités

### **Thème 2 : L'isolement des personnes de 60 ans et plus**

- Objectif 2.1 : Accompagner les personnes très isolées
- Objectif 2.2 : Favoriser le bien-être des proches aidants
- Objectif 2.3 : Développer la connaissance du numérique

### **Thème 3 : Le logement des personnes de 60 ans et plus**

- Objectif 3.1 : Réaliser un diagnostic individualisé des besoins en adaptation de logements
- Objectif 3.2 : Développer une prévention de proximité sur le logement

### **Thème 4 : La santé des personnes de 60 ans et plus**

- Objectif 4.1 : Promouvoir des retours à domicile de qualité
- Objectif 4.2 : Soutenir les actions de prévention santé

Pour chacun des objectifs, une fiche-action détermine les publics visés, le pilote chargé de la mise en œuvre, les partenaires, les moyens, le calendrier de réalisation et les modalités d'évaluation.

Les objectifs et les fiches-actions sont déclinés ci-dessous.

## Rappel des 6 axes de la CNSA :



## Synthèse par thématiques des points forts et des points faibles du diagnostic ainsi que les enjeux qui en découlent

### THEME 1. VIEILLISSEMENT et FRAGILITE

#### Points forts

Des politiques publiques axées sur le bien vieillir

Des dispositifs de prévention déjà existants et actifs (Vivre Autonome 41 ; Maison Bleue 41 ; Les dispositifs MAIA, Les ateliers de prévention financés par les caisses de retraite)

Une part importante de GIR 4 dans les dispositifs APA à domicile

#### Points Faibles

Un indice de vieillissement supérieur à l'indice régional et national  
Une augmentation de 6700 personnes de 60 ans et plus entre 2017 et 2021 (projection)

Des territoires identifiés comme plus fragiles : le Perche, la Beauce et la Sologne sud, la vallée du Cher

Des taux départementaux de mortalité pour les 55 ans et plus (toutes causes confondues) plus élevés que les taux régionaux et nationaux

Une part des 60 ans et plus encore actifs ou aidants qui ne se sentent pas concernés

Les points de vigilance :

- aggravation des discriminations et inégalités liées à l'âge
- augmentation des risques de ruptures (passage à la retraite, chutes au domicile...)
- faire du curatif plus que du préventif

# ENJEUX

*Ce que l'on à gagner*

- Une identification des besoins des personnes de plus de 60 ans
- Un nouveau regard sur l'avancée en âge
- Des personnes plus conscientes du bien vieillir et des risques de fragilité

## Les objectifs opérationnels pour répondre à ces enjeux

objectif 1: Sensibiliser et communiquer auprès des personnes âgées

- 1.1.1. Développer les formes attrayantes de sensibilisation et de communication

objectif 2: Aider à préserver le lien social

- 1.2.1 Soutenir les activités associatives et sportives

objectif 3: Améliorer l'accès aux aides techniques

- 1.3.1 Expérimenter la Technicothèque et apporter un financement complémentaire aux aides techniques individuelles

objectif 4: Agir prioritairement sur les territoires déficitaires

- 1.4.1 Lancer des actions collectives de prévention sur les territoires prioritaires

objectif 5: Repérer les fragilités

- 1.5.1 identifier et accompagner les professionnels de premier recours

**Le détail des actions de la thématique Vieillesse et fragilité :**

<b>Fiche action n°1.1.1</b>	
<b>AXE CNSA : Actions collectives de prévention</b>	
<b>Thème : VIEILLISSEMENT ET FRAGILITÉ</b>	
<b>Objectif : Sensibiliser et communiquer auprès des personnes âgées</b>	
<b>Action : Développer les formes attrayantes de sensibilisation et de communication</b>	
<b>Diagnostic</b>	Des dispositifs de prévention déjà existants et actifs Une part des 60 ans et plus encore actifs ou aidants qui ne se sentent pas concernés
<b>Enjeux</b>	Un nouveau regard sur l'avancée en âge Rendre les personnes plus conscientes du bien vieillir et des risques de fragilité
<b>Présentation de l'action</b>	Développer des actions universelles <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pièces de théâtre, invitation personnalisée,</li> <li>• Forums</li> </ul>
<b>Liens avec des Actions déjà existantes</b>	Actions en cours de réflexion
<b>Publics visés</b>	Tout public et jeunes retraités
<b>Pilote(s)</b>	Inter-régime
<b>Partenaires</b>	CARSAT RSI MSA Mutualité française
<b>Leviers/freins</b>	Recensement / signalement volontaire des personnes auprès de leur mairie : question soulevée du partage de ces listes pour la prévention / sensibilisation des personnes âgées
<b>Moyens</b>	Mailing à tous les bénéficiaires Conférence des financeurs
<b>Calendrier</b>	2017
<b>Évaluation</b>	- Nombre d'actions réalisées par an - Nombre de personnes ayant participé à l'action

## Fiche action n°1.2.1

### AXE CNSA : Actions collectives de prévention

#### Thème : VIELLISSEMENT ET FRAGILITÉ

#### Objectif : Aider à préserver le lien social

#### Action : Soutenir les activités associatives et sportives

<b>Diagnostic</b>	Des facteurs de risques de dépendance : ruptures (passage à la retraite, chute au domicile)
<b>Enjeux</b>	Participation à la vie sociale Développement des activités physiques et sportives, gages de bonne santé
<b>Présentation de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Mailler le parcours d'information autour d'acteurs divers (collectivités, commerces, associations, professionnels sociaux, médico-sociaux et médicaux...)</li> <li>•Mener une réflexion (auprès des communes) sur l'accès (transports, covoiturage...) aux activités/ateliers.</li> <li>•Faire le lien avec l'action 1.4.1 Lancer des actions collectives de prévention sur les territoires prioritaires</li> </ul>
<b>Liens avec des Actions déjà existantes</b>	
<b>Publics visés</b>	Personnes âgées de 60 ans et plus
<b>Pilote(s)</b>	CARSAT
<b>Partenaires</b>	Collectivités (communes, communautés de communes) Associations (Ensemble et solidaire) Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
<b>Leviers/freins</b>	Coût des licences sportives Soutien financier auprès des associations pour encourager le développement de ces activités (exemple du soutien des réseaux de santé par l'ARS)
<b>Moyens</b>	Conférence des financeurs
<b>Calendrier</b>	À partir de 2017
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actions réalisées par an</li> <li>- Nombre de personnes ayant participé à l'action</li> </ul>



### Fiche action n°1.3.1

**AXE CNSA : Accès aux équipements et aides techniques individuelles**

**Thème : VIEILLISSEMENT ET FRAGILITÉ**

**Objectif : Améliorer l'accès aux aides techniques**

**Action : Améliorer l'accès aux aides techniques : expérimentation de la Technicothèque et financement complémentaire des aides techniques individuelles**

<b>Diagnostic</b>	Nombre d'aides techniques accordées dans le cadre de l'APA en 2016 : 45
<b>Enjeux</b>	Technicothèque : faciliter l'accès aux aides techniques (système de tiers payant) économie circulaire : réattribution possible des aides techniques  Mieux financer les aides techniques
<b>Présentation de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérimentation : constitution d'un fonds de roulement pour l'achat des aides techniques et subvention à un partenaire extérieur (dépenses de personnel : rémunération d'un ergothérapeute et d'une conseillère en économie sociale et familiale)</li> <li>• Financement complémentaire des aides techniques individuelles (personnes éligibles à l'APA / non éligibles)</li> </ul>
<b>Liens avec des actions déjà existantes</b>	
<b>Publics visés</b>	Personnes âgées
<b>Pilote(s)</b>	Département
<b>Partenaires</b>	CNSA
<b>Leviers/freins</b>	
<b>Moyens</b>	
<b>Calendrier</b>	2017
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'aides techniques attribuées</li> <li>- Nombre de personnes concernées</li> </ul>

## Fiche action n°1.4.1

### AXE CNSA : Actions collectives de prévention

#### Thème : VIELLISSEMENT ET FRAGILITÉ

#### Objectif : Agir prioritairement sur les territoires déficitaires

#### Action : Lancer des actions collectives de prévention sur les territoires prioritaires

<b>Diagnostic</b>	Des territoires fragiles identifiés à chaque thématique ; à savoir le Perche, la Beauce et la Sologne.
<b>Enjeux</b>	Couvrir l'ensemble du territoire départemental
<b>Présentation de l'action</b>	Déployer et développer des actions collectives de prévention (existantes ou nouvelles) en privilégiant les territoires fragiles notamment via des appels à projets
<b>Liens avec des actions déjà existantes</b>	
<b>Publics visés</b>	Personnes âgées de 60 ans et plus
<b>Pilote(s)</b>	CARSAT / Conseil départemental
<b>Partenaires</b>	Acteurs de prévention (CIAS, CCAS, associations et acteurs de prévention)
<b>Leviers/freins</b>	
<b>Moyens</b>	Conférence des financeurs
<b>Calendrier</b>	2017
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre d'actions réalisées par an</li><li>- Nombre de personnes ayant participé à l'action</li><li>- Satisfaction des participants (indice de fréquence de participation)</li></ul>

## Fiche action n°1.5.1

### AXE CNSA : Actions collectives de prévention

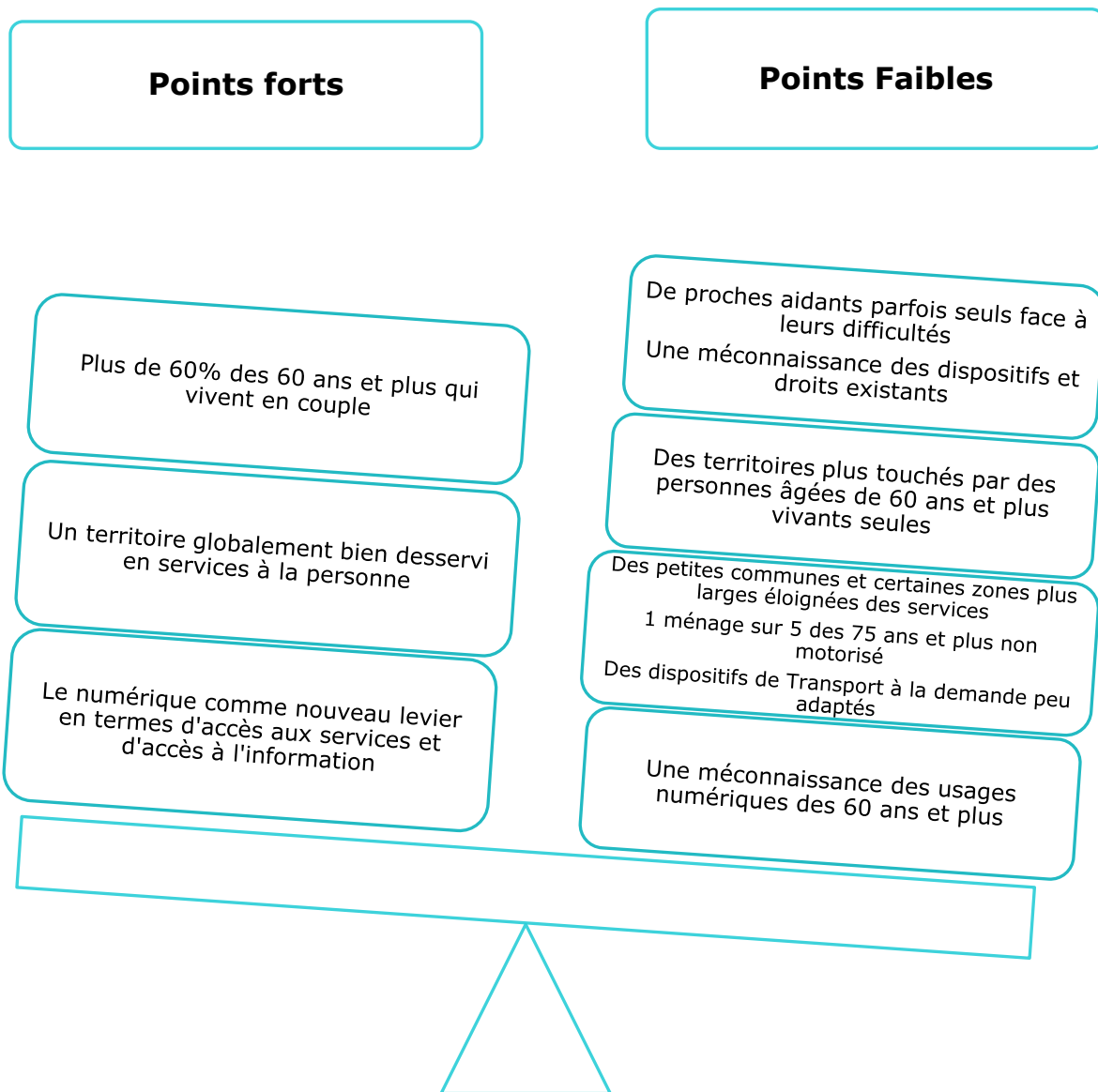
#### Thème : VIEILLISSEMENT ET FRAGILITÉ

#### Objectif : Repérer les fragilités

#### Action : Identifier et accompagner les professionnels de proximité

<b>Diagnostic</b>	<p>Les personnes âgées ont davantage recours aux services d'urgences 8% des personnes de plus de 75 ans ou plus résident à plus de 30 minutes d'un service d'urgences</p> <p>Fiche-action 2.2.1 du schéma départemental de l'autonomie : prévenir les risques chez les personnes fragiles</p> <p>Fiche-action 4.2 du programme territorial de santé : renforcer le repérage des situations de fragilité</p>									
<b>Enjeux</b>	<p>Anticiper la perte d'autonomie en identifiant les situations fragiles très tôt</p> <p>Notion de coût économique</p>									
<b>Présentation de l'action</b>	<p>Sensibiliser les aides à domicile du territoire au repérage des situations fragiles à domicile</p> <p>Mise en place des outils nécessaires à la transmission d'informations vers les professionnels de santé</p>									
<b>Liens avec des actions déjà existantes</b>	<p>Groupes de travail des MAIA pour évaluer la fragilité à domicile</p> <p>Expérimentation aux résidences autonomie du CIAS de Blois, à la MARPA de Monteaux, en lien avec le pôle gériatrique du Centre Hospitalier de Blois</p>									
<b>Publics visés</b>	<p>Les aides à domicile des SAAD et en CESU</p>									
<b>Pilote(s)</b>	<p>ARS</p>									
<b>Partenaires</b>	<p>CPAM / filières gériatriques / SAAD / Conseil départemental CARSAT</p>									
<b>Leviers/freins</b>	<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Leviers</th> <th style="text-align: center;">Freins</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Gouvernance MAIA</td> <td>Orientation des situations</td> </tr> <tr> <td>Démarche en cours avec SAAD</td> <td>Nécessité d'une équipe extrahospitalière dédiée</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Financement</td> </tr> </tbody> </table>	Leviers	Freins	Gouvernance MAIA	Orientation des situations	Démarche en cours avec SAAD	Nécessité d'une équipe extrahospitalière dédiée		Financement	
Leviers	Freins									
Gouvernance MAIA	Orientation des situations									
Démarche en cours avec SAAD	Nécessité d'une équipe extrahospitalière dédiée									
	Financement									
<b>Moyens</b>	<p>Sensibilisation des aides à domicile</p> <p>Financement d'une formation pour les professionnels des SAAD</p> <p>Budget section 4 CNSA (Convention)</p> <p>Crédits CARSAT</p>									
<b>Calendrier</b>	<p>À partir de 2017</p>									
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de professionnels identifiés</li> <li>- Nombre de professionnels formés</li> <li>- Nombre de personnes fragiles identifiées</li> <li>- Nombre d'orientations des situations</li> <li>- Nombre d'accompagnements mis en place</li> </ul>									

## THEME 2. L'ISOLEMENT DES PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS



Les points de vigilance :

- le maintien à domicile sans aide peut mener à un isolement à domicile (quid d'une identification « proactive », aller au-devant avant la sollicitation des personnes)
- des aidants qui se fragilisent et qui ne savent pas vers qui se tourner
- mettre en lien avec le Schéma départemental d'accessibilité des services au public

# ENJEUX

*Ce que l'on à gagner*

- **Un lien social préservé**
- **Des proches aidants soutenus et accompagnés**
- **Des dispositifs connus et l'accès aux droits facilité**

## **Les objectifs opérationnels pour répondre à ces enjeux**

objectif 1: Accompagner les personnes très isolées

- 2.1.1 Communiquer en direction des personnes très isolées

objectif 2: Favoriser le bien-être des proches aidants

- 2.2.1 Sensibiliser, informer et accompagner les proches aidants

objectif 3: Développer la connaissance du numérique

- 2.3.1 Favoriser l'inclusion numérique

**Le détail des actions de la thématique l'isolement des personnes de 60 ans et plus :**

<b>Fiche action n°2.1.1</b>		
<b>AXE CNSA : Actions collectives de prévention</b>		
<b>Thème : ISOLEMENT DES PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS</b>		
<b>Objectif : Accompagner les personnes très isolées</b>		
<b>Action : Communiquer en direction des personnes isolées</b>		
<b>Diagnostic</b>	Une méconnaissance des dispositifs et des droits existants Existence d'outils de repérage des fragilités	
<b>Enjeux</b>	Aller au-devant des besoins, avant la sollicitation des personnes	
<b>Présentation de l'action</b>	- Définir et partager entre acteurs la notion d'« isolement » qui entraîne une fragilité et les besoins de ces personnes - Repérer ces personnes isolées - Permettre une communication adaptée personnalisée pour mieux toucher les publics fragiles et isolés (géographiquement et/ou socialement) ou non intéressés par les actions de prévention Exemples : <ul style="list-style-type: none"> <li>• cf expérimentation des conventions CD-CARSAT-POSTE</li> <li>• Exploitations de listes des personnes qui se font recenser volontairement en mairie (quid de l'autorisation des liens et partage d'infos mairies vers d'autres services) / plan canicule</li> <li>• Communication spécifique sur ces recensements (Loir-et-Cher infos)</li> </ul>	
<b>Liens avec des actions déjà existantes</b>	Mettre en lien avec une action sur l'accès aux droits/dispositifs	
<b>Publics visés</b>	Personnes âgées de 60 ans et plus	
<b>Pilote(s)</b>	Pilotes des MAIA	
<b>Partenaires</b>	SAAD / CCAS-CIAS-Mairies / Équipe médico-sociale du Conseil départemental / Associations UNRPA « Ensemble et solidaire » / Association Les petits frères des pauvres (programme Monalisa) / ESSMS (EHPAD – résidences autonomie) / Résidences services / La Poste ?	
<b>Leviers/freins</b>	<b>Leviers</b>	<b>Freins</b>
	Travaux de repérage des fragilités MAIA	Lisibilité des lieux accueils publics
	Vivre Autonome 41	Partage des situations identifiées
		Accès à information
<b>Moyens</b>	Conférence des financeurs (convention avec la Poste ?) Actions collectives : théâtre / liens intergénérationnels / forums	
<b>Calendrier</b>	2018-2019	
<b>Évaluation</b>	- Indicateurs de Vivre Autonome 41 (nombre de personnes repérées : appels / accueils conseils...) - Nombre de réunions partenaires - Nombre de personnes visitées (ex : La Poste) - Accompagnement par associations / CCAS-CIAS - Campagne de communication – diffusion de l'information	

## Fiche action n°2.2.1

### AXE CNSA : Soutien aux proches aidants

#### Thème : ISOLEMENT DES PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS

#### Objectif : Favoriser le bien-être des proches aidants

#### Action : Sensibiliser, informer et accompagner les proches aidants

<b>Diagnostic</b>	Des aidants qui se fragilisent et ne savent pas vers qui se tourner. Apport de la loi ASV : évaluation multidimensionnelle des besoins de la personne et des proches aidants
<b>Enjeux</b>	Des proches aidants soutenus et accompagnés
<b>Présentation de l'action</b>	<p>- Soutenir le développement de solutions d'accompagnement ou de réseaux entre proches aidants. Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Redévelopper les cafés des aidants</li> <li>• cf. projet de réseau social des aidants</li> <li>• Formations des aidants</li> <li>• Ateliers thématiques</li> <li>• Développer une action autour de la journée nationale des aidants</li> </ul> <p>- Soutenir le développement de solutions de répit pour les aidants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La coordination des acteurs</li> <li>• Le volet "santé des aidants" comme porte d'entrée dans le dispositif</li> </ul>
<b>Liens avec des actions déjà existantes</b>	Actions du schéma départemental de l'autonomie Actions de prévention en cours Plan des maladies neurodégénératives Création d'un portail réseau social (projet en cours)
<b>Publics visés</b>	Proches aidants
<b>Pilote(s)</b>	Département
<b>Partenaires</b>	Association française des aidants Associations (Parkinson, France Alzheimer....) Mutualité Française Centre
<b>Leviers/freins</b>	
<b>Moyens</b>	Section IV du Budget de la CNSA
<b>Calendrier</b>	2017-2021
<b>Évaluation</b>	<p>- Nombre d'actions réalisées par an</p> <p>- Nombre de personnes ayant participé à l'action</p>

## Fiche action n°2.3.1

**AXE CNSA : Actions collectives de prévention**  
**Thème : ISOLEMENT DES PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS**

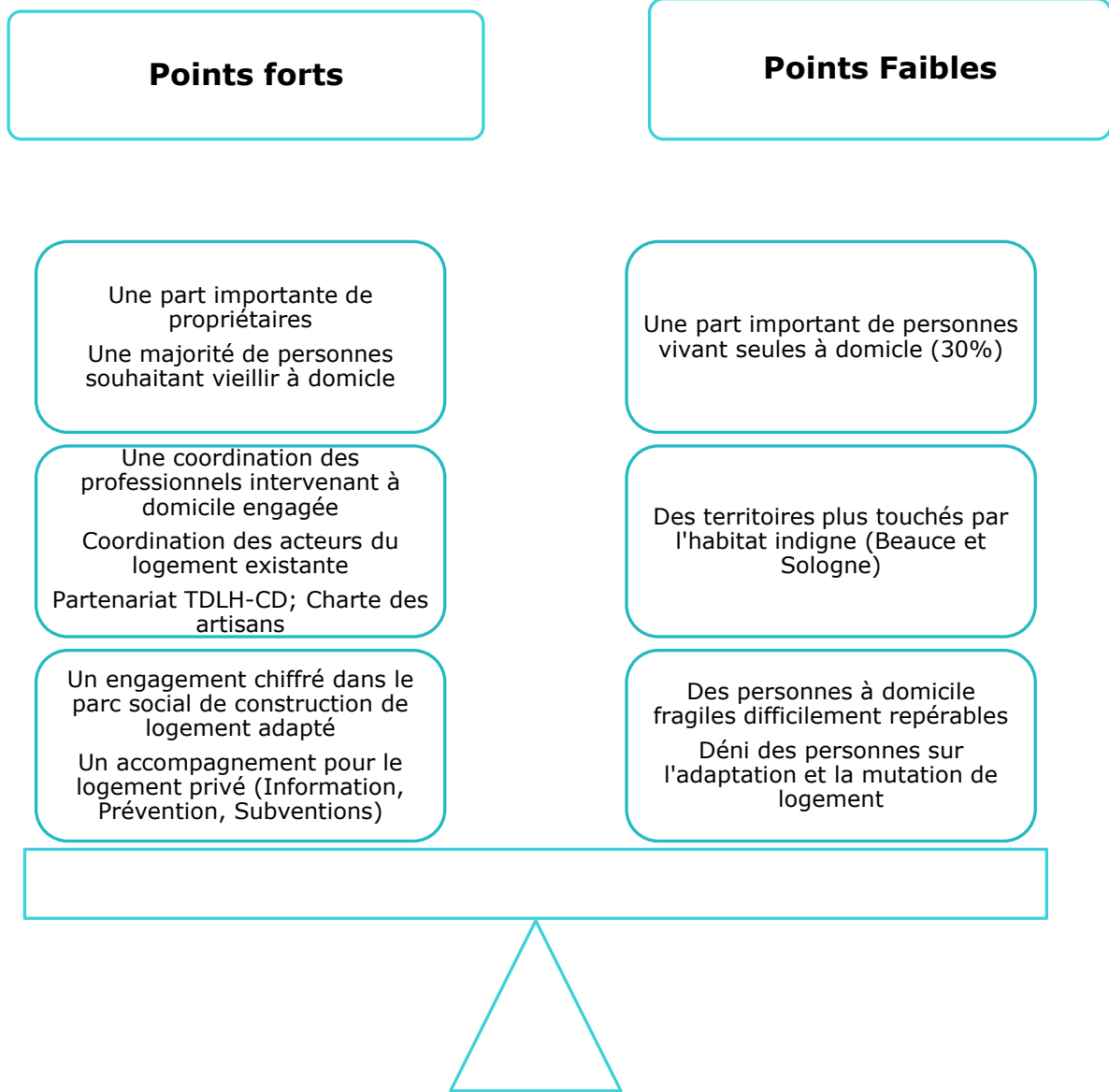
**Objectif : Développer la connaissance du numérique**

**Action : Favoriser les accès au numérique**

<b>Diagnostic</b>	<p>Une méconnaissance des usages numériques des 60 ans et plus</p> <p>Une méconnaissance des dispositifs et des droits existants</p>
<b>Enjeux</b>	<p>Un nouveau levier d'accès aux services et à l'information</p> <p>Développer des projets sur des territoires fragiles</p>
<b>Présentation de l'action</b>	<p>Permettre l'accès à l'information aux droits en facilitant l'accès et les usages numériques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bus numérique sur les usages numériques (sensibilisation) ==&gt; mise en lien avec des ateliers (cf. expérimentation Aquitaine avec financement de la conférence des financeurs)</li> <li>• Appel à projets CARSAT sur le numérique</li> <li>• Développer des appels à projets sur les territoires fragiles</li> <li>• Ex du projet de la Poste : tablettes numériques Ardoiz</li> <li>• Ex de l'école numérique : initiation aux usages numériques par des étudiants en direction des personnes âgées à domicile</li> </ul>
<b>Liens avec des actions déjà existantes</b>	Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public
<b>Publics visés</b>	Personnes âgées
<b>Pilote(s)</b>	Inter-régime
<b>Partenaires</b>	Communes Associations de retraités
<b>Leviers/freins</b>	
<b>Moyens</b>	Section IV Budget de la CNSA Conférence des financeurs
<b>Calendrier</b>	À partir de 2017
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'ateliers mis en place</li> <li>- Nombre de personnes formées aux usages numériques</li> </ul>



### THEME 3. LE LOGEMENT DES PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS



Les points de vigilance :

- précarité sociale et économique des personnes âgées (logement indigne ou inadapté)
- risques à domicile (chutes...)
- écart entre besoins et cadre de vie de la personne âgée

# ENJEUX

*Ce que l'on à gagner*

- **Un maintien à domicile sécurisé et maîtrisé**
- **Une meilleure connaissance des risques à domicile**
- **Une meilleure connaissance des dispositifs d'adaptation du logement**

## Les objectifs opérationnels pour répondre à ces enjeux

objectif 1: Réaliser un diagnostic individualisé des besoins en adaptation de logements

- 3.1.1 Identifier et évaluer les besoins

objectif 2: Développer une prévention de proximité sur le logement

- 3.2.1 Développer des solutions mobiles d'information

**Le détail des actions de la thématique le logement des personnes de 60 ans et plus :**

**Fiche action n°3.1.1**

<b>AXE CNSA : Accès aux équipements et aides techniques individuelles</b>	
<b>Thème : LE LOGEMENT DES PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS</b>	
<b>Objectif : Identifier et évaluer les besoins</b>	
<b>Action : Réaliser un diagnostic individualisé des besoins en adaptation de logement</b>	
<b>Diagnostic</b>	<p>Une part importante de propriétaires                  Une majorité de personnes souhaitant vieillir à domicile                  Une coordination des acteurs et des professionnels existante.                  Existence de visites conseils sur l'habitat (convention entre le Conseil départemental et SOLiHA)</p>
<b>Enjeux</b>	<p>Des personnes fragiles difficilement repérables                  Déni des personnes sur l'adaptation et la mutation de logement</p>
<b>Présentation de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Action d'information sur comment bien vieillir à son domicile, repérage des situations pouvant être problématiques</li> <li>- Via une visite à domicile, établissement d'un diagnostic du logement au regard des besoins ou non d'adaptation pour bien vieillir dans le logement</li> <li>- Nécessité d'accompagner les travaux d'adaptation et démarches liées, voire le « deuil au logement »</li> </ul>
<b>Liens avec des actions déjà existantes</b>	<p>Protocole Terre de Loire Habitat                  Charte des artisans en cours d'élaboration par le Département                  Fiche action Précarité énergétique –FAPI (Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion)</p>
<b>Publics visés</b>	Personnes âgées de 60 ans et plus
<b>Pilote(s)</b>	Département
<b>Partenaires</b>	<p>ANAH / DDT,                  Bailleurs sociaux                  ADIL, SOLiHA</p>
<b>Leviers/freins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réseau partenarial existant, outils de communication en cours d'élaboration avec identification du guichet unique</li> <li>- Définir l'accompagnement voulu</li> <li>- Convaincre les personnes de la nécessité d'effectuer des travaux, de changer de logement, problématique de l'accompagnement de ce public : qui fait ?</li> <li>- Problème du financement des travaux au regard d'un reste à charge</li> </ul>
<b>Moyens</b>	Identifier les moyens existants d'accompagnement et évaluer le besoin
<b>Calendrier</b>	À partir de 2018
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de diagnostics individualisés réalisés</li> <li>- Nombre d'adaptations de logements réalisées</li> </ul>

### Fiche action n°3.2.1

**AXE CNSA : Accès aux équipements et aides techniques individuelles**

**Thème : LE LOGEMENT DES PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS**

**Objectif : Développer une prévention de proximité sur le logement**

**Action : Développer des solutions mobiles d'information**

<b>Diagnostic</b>	<p>Une part importante de propriétaires</p> <p>Des territoires plus touchés par l'habitat indigne (Beauce et Sologne)</p> <p>Une coordination des acteurs et des professionnels existante</p>
<b>Enjeux</b>	<p>Des personnes fragiles difficilement repérables</p> <p>Déni des personnes sur l'adaptation et la mutation de logement</p>
<b>Présentation de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lien avec les professionnels et mairies</li> <li>- Maison Bleue 41 mobile</li> <li>cf. expérimentation en Isère : Technopôle Alpes santé à domicile et autonomie : diffusion de technologies pour les personnes âgées à domicile</li> <li>cf. dispositif maquette MSA...</li> <li>cf. site internet CARSAT</li> <li>- Communication ciblée (Loir-et-Cher infos, sites internet)</li> </ul>
<b>Liens avec des actions déjà existantes</b>	<p>En lien avec l'action aides techniques</p>
<b>Publics visés</b>	<p>Personnes âgées</p>
<b>Pilote(s)</b>	<p>Département</p>
<b>Partenaires</b>	<p>SOLiHA, ADIL, ANAH, bailleurs publics</p>
<b>Leviers/freins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réseau de partenaires existant et en cours de consolidation</li> <li>- Déplacer les personnes cibles afin de les rencontrer</li> </ul>
<b>Moyens</b>	<p>Maison Bleue 41</p>
<b>Calendrier</b>	<p>À partir de 2018</p>
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actions d'information réalisées</li> <li>- Nombre de personnes concernées</li> <li>- Nombre de demandes d'informations auprès de l'ADIL, de Vivre autonome 41</li> <li>- Nombre de visites de la Maison Bleue 41</li> <li>- Nombre de dossiers accompagnés par SOLiHA et autres services</li> </ul>

## THEME 4. LA SANTE DES PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS

### Points forts

97 % des personnes de 75 ans et plus à moins de 10 minutes d'un pôle santé

Plus de 71% de retours à domicile des 75 ans et plus après un séjour d'hospitalisation (séjours MCO: Médecine Chirurgie Obstétrique)

### Points Faibles

Certains territoires en plus grande difficulté face à l'accès aux soins (lesquels)

8% des 75 ans et plus sont à plus de 30 minutes d'un service d'urgence

Près de 3000 situations d'allers-retours entre domicile et séjours MCO

Les points de vigilance :

- Saturation des services d'urgence
- Augmentation des hospitalisations des personnes âgées

# ENJEUX

*Ce que l'on à gagner*

- Une prévention en amont
- Un parcours de santé sans rupture

## **Les objectifs opérationnels pour répondre à ces enjeux :**

objectif 1: Promouvoir des retours à domicile de qualité

- 4.1.1 Contribuer à la mobilisation l'ensemble des acteurs autour d'une articulation de proximité

objectif 2: Soutenir les actions de prévention santé

- 4.2.1 Prioriser et promouvoir des actions de prévention :  
dénutrition, prévention bucco-dentaire...

## Fiche action n°4.1.1

### **AXE CNSA : Actions collectives de prévention**

#### **Thème : VIEILLISSEMENT ET FRAGILITÉ**

#### **Objectif : Promouvoir des retours à domicile de qualité**

#### **Action : Contribuer à la mobilisation de l'ensemble des acteurs autour d'une articulation de proximité**

<b>Diagnostic</b>	Les cas de retours à domicile des personnes âgées après hospitalisation restent la majorité des situations (71%).  Près de 3000 situations d'allers-retours entre domicile et séjours d'hospitalisation (médecine, chirurgie, obstétrique)	
<b>Enjeux</b>	Faciliter les parcours de santé sans rupture	
<b>Présentation de l'action</b>	Mobiliser l'ensemble des acteurs sur les sorties d'hospitalisation pour assurer une coordination efficiente autour des retours à domicile après une hospitalisation	
<b>Liens avec des actions déjà existantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lien avec les communautés professionnelles de territoire pilotées par les Unions régionales des professionnels de santé</li> <li>• Fonctions d'appui aux professionnels de santé pilotées par l'ARS</li> <li>• Aide au retour après hospitalisation de la CARSAT</li> <li>• APA d'urgence / prestation de compensation d'urgence pour les personnes de plus de 60 ans</li> <li>• Fiche de liaison Frigo à ROMORANTIN</li> </ul>	
<b>Publics visés</b>	Professionnels sociaux, médico-sociaux et médicaux, Personnes âgées de 60 ans et plus.	
<b>Pilote(s)</b>	ARS / Conseil départemental	
<b>Partenaires</b>	CPAM (programme PRADO) CARSAT, Groupement hospitalier de territoire 41 SIAD, SAAD, services sociaux hospitaliers Hospitalisation à domicile Conseil de l'ordre des infirmiers, des masseurs kinésithérapeutes	
<b>Leviers/freins</b>	<b>Leviers</b>	<b>Freins</b>
	Procédure d'urgence évaluation APA définie	Délais d'intervention pour les évaluations APA Coordination Moyens techniques (dossier médical partagé) Déficit d'information
<b>Moyens</b>		
<b>Calendrier</b>	2018	
<b>Évaluation</b>		

## Fiche action n°4.2.1

**AXE CNSA : Actions collectives de prévention**

**Thème : VIEILLISSEMENT ET FRAGILITÉ**

**Objectif : Soutenir les actions de prévention santé**

**Action : Prioriser et promouvoir les actions de prévention santé**

<b>Diagnostic</b>	<p>Au niveau national, on estime que 4 à 10 % des personnes âgées de + de 60 ans, vivant à domicile, souffrent de dénutrition. Plusieurs facteurs : isolement, maladies chroniques, troubles cognitifs et mauvaise hygiène buccodentaire.</p> <p>Les douleurs dentaires, les troubles de la mastication, de la déglutition entraînent des difficultés à s'alimenter et diminuent l'apport calorique nécessaire aux personnes.</p>	
<b>Enjeux</b>	<p>Promouvoir les bonnes pratiques de nutrition</p> <p>Lutter contre la dénutrition</p>	
<b>Présentation de l'action</b>	<p>Actions de prévention sur la dénutrition, les soins bucco-dentaires...</p>	
<b>Liens avec des actions déjà existantes</b>	<p>Actions de prévention sur le diabète, sur l'alimentation et sur l'hygiène bucco-dentaire</p>	
<b>Publics visés</b>	<p>Professionnels sociaux, médico-sociaux et médicaux, Personnes âgées de 60 ans et plus.</p>	
<b>Pilote(s)</b>	<p>Inter régime</p>	
<b>Partenaires</b>	<p>CPAM, Groupement hospitalier de territoire 41 Mutualité française Mutualité sociale agricole Berry-Touraine CARSAT RSI Réseau diabète nutrition Conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes</p>	
<b>Leviers/freins</b>	<b>Leviers</b>	<b>Freins</b>
	<p>Outils existants sur la prévention primaire</p>	<p>Accès aux soins</p>
<b>Moyens</b>	<p>Conférence des financeurs Appel à projets</p>	
<b>Calendrier</b>	<p>À partir de 2017</p>	
<b>Évaluation</b>	<p>- Nombre d'actions réalisées par an - Nombre de personnes ayant participé à l'action</p>	



# **Synthèse du programme**

## **Thème 1 : Vieillesse et fragilité**

Objectif 1.1 : Sensibiliser et communiquer auprès des personnes âgées

Action 1.1.1 : Développer les formes attrayantes de sensibilisation et de communication

Objectif 1.2 : Aider à préserver le lien social

Action 1.2.1 Soutenir les actions associatives et sportives

Objectif 1.3 : Améliorer l'accès aux aides techniques

Action 1.3.1: Expérimenter la Technicothèque et apporter un financement complémentaire des aides techniques individuelles

Objectif 1.4 : Agir prioritairement sur les territoires déficitaires

Action 1.4.1 Lancer des actions collectives de prévention sur les territoires prioritaires

Objectif 1.5 : Repérer les fragilités

Action 1.5.1 Identifier et accompagner les professionnels de proximité

## **Thème 2 : Isolement des personnes de 60 ans et plus**

Objectif 2.1 : Accompagner les personnes très isolées

Action 2.1.1 Communiquer en direction des personnes isolées

Objectif 2.2 : Favoriser le bien-être des proches aidants

Action 2.2.1 Sensibiliser, informer et accompagner les proches aidants

Objectif 2.3 : Développer la connaissance du numérique

Action 2.3.1 Favoriser l'inclusion numérique des seniors

## **Thème 3 : Le logement des personnes de 60 ans et plus**

Objectif 3.1 : Réaliser un diagnostic individualisé des besoins en adaptation de logements

Action 3.1.1 Identifier et évaluer les besoins

Objectif 3.2 : Développer une prévention de proximité sur le logement

Action 3.2.1 Développer des solutions mobiles d'information

## **Thème 4 : La santé des personnes de 60 ans et plus**

Objectif 4.1 : Promouvoir des retours à domicile de qualité

Action 4.1.1 Contribuer à la mobilisation de l'ensemble des acteurs autour d'une articulation de proximité

Objectif 4.2 : Soutenir les actions de prévention santé

Action 4.2.1 Prioriser et promouvoir des actions de prévention dans le domaine de la santé